



N° 14266 /DIA/01

20 NOV. 2025

**DECISION D'ANNULATION D'APPEL A LA CONCURRENCE**  
**POUR CONVENTIONNEMENT**  
**N°03/2025**

**LA DIRECTRICE DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI DE  
MARRAKECH**

- Vu la loi n°70-13 relative aux centres hospitalo-universitaires promulguée par le Dahir n°1.16.62 du 17 Chaaban 1437 (24 mai 2016) ;
- Vu le décret n°2.17.589 du 09 Kaada 1439 (23 juillet 2018) pris pour l'application de la loi n°70-13 relative aux centres hospitalo-universitaires ;
- Vu l'article 25 du règlement de la consultation ;
- Vu qu'un vice de procédure a été décelé (Montants de l'estimation des lots n°15 et 16 est erronés).

**DECIDE**

**Article Unique :** L'annulation de la procédure d'appel à la concurrence pour conventionnement n° 03/2025 relatif à l'achat de produits pharmaceutiques spécifiques (Achat de médicaments) pour les besoins des hôpitaux relevant du Centre Hospitalo-universitaire Mohammed VI Marrakech. *لدينا*